

Quelques petites règles pour l'utilisation du courrier électronique

Penser à la taille du mail

Outre que certains FAI¹ limitent la taille des mails, le temps d'envoi (pour vous) et de réception (pour votre ou vos correspondants est directement proportionnel à la taille du mail (en octet)

Donc :

1. Réduisez la taille des photos

Il y a des utilitaires qui font cela très bien, ou pour ceux qui utilisent Thunderbird un ad-on qui fait cela automatiquement. La taille d'une photo passe alors de 5Mo à 200Ko. Inutile de zipper des JPEG c'est déjà un format compressé, seul le redimensionnement d'une photo peut en réduire le poids

2. Zippez les fichiers qui peuvent l'être

Zipper des fichiers JPEG ou PDF ne sert à rien, ce sont déjà des formats compressés, par contre les formats doc ou xls peuvent être réduits de façon drastique en les zippant

3. Ne faites pas suivre à 20 personnes une blague au format PPS de 5Mo

alors que l'histoire tient en 4 lignes de texte (c'est du vécu et à chaque fois ça me gonfle, surtout quand en prime la blague n'est même pas drôle)

4. Privilégier d'envoyer les liens plutôt que le copier/coller quand l'info provient d'un site internet

Pour exemple une copie d'écran d'une carte Google map de l'itinéraire pour venir chez vous fait plusieurs centaines de Ko, alors que le lien vers cet itinéraire tient en une ligne (en prime votre correspondant pourra zoomer sur la carte google maps)

Penser à utiliser CC et CCI

Quand vous envoyez un mail à plusieurs destinataires et qu'un seul est vraiment concerné, mettez les autres en CC (copie conforme)

Quand vous envoyez des mails à plusieurs destinataires

mais que vous voulez que chaque destinataire ne connaisse pas l'adresse mail des autres destinataires, et donc ignore si le mail a été envoyé à d'autres personnes, mettez les destinataires du mail en CCI (copie conforme individuelle, ou copie cachée)

D'autre part sachez que beaucoup de FAI considèrent l'envoi d'un mails à plus de 50 destinataires comme du SPAM et donc bloquent l'envoi

Penser à ceux qui vont recevoir votre mail

Et qui n'auront peut-être pas le logiciel pour lire votre pièce jointe. Les fichiers aux formats .PPS, .doc, .xls, pour ne citer que ceux-là sont des formats propriétaires qui nécessitent l'utilisation de logiciels payants que votre destinataire ne possède peut-être pas !!!

D'autre part **un mail doit comporter un sujet qui apparaît dans la zone réservée à cet effet.** Pour ce qui me concerne, tout mail sans sujet va directement à la poubelle. Sachez que sur un smartphone, seul l'entête de mail est téléchargée, donc si pas d'entête, votre mail risque de passer inaperçu

Les mails d'un ami peuvent être frauduleux

Enfin si vous recevez un mail d'un ami qui vous demande de le recontacter car il est dans un grand problème (*souvent bouré de fote d'ortographe*), sachez qu'il y a de fortes chances que sa boîte mail ait été piratée.

Essayer de le contacter par téléphone pour savoir exactement de quoi il s'agit

[cliquer ici pour plus d'info](#)

<https://assistance.orange.fr/ordinateurs-peripheriques/installer-et-utiliser/la-securite/risques-et-prevention/phishing/emails-frauduleux-fausse-demande-d-aide-180893-727710>

1 FAI= Fournisseur d'accès à Internet